



Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Les enseignant.es ont du mérite. Alors que nous traversons une effrayante période de dénigrement du corps enseignant dans laquelle certain.es journalistes, chroniqueurs et éditorialistes s'amuse à ressortir le portrait d'une profession tire-au-flanc, lâche et déloyale ; notre ministre s'attache non pas à soutenir et faire taire les informations calomnieuses mais vient plutôt entretenir la polémique avec une rhétorique et des chiffres mensongers.

Cette crise sanitaire a été pour toutes et tous une période complexe et forte en rebondissements. Si le ministre se gargarise de la gestion de la crise, c'est parce que sur le terrain, les équipes pédagogiques ont su mettre en œuvre les messages et consignes largement altérés par la longue chaîne de communication les séparant du ministère. Nous avons toutes et tous soufferts des discours contradictoires et des messages trop tardifs. Nous savons qu'il en va de même à tous les niveaux de l'administration. Mais nous affirmons que c'est particulièrement sur le terrain que la ré-ouverture a été organisée et qu'ainsi, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école. Pour cela, c'est toute la profession qui doit être félicitée et remerciée. Cela n'a pas été le cas, même dans la célèbre école de la confiance.

Sachons maintenant tirer de cette crise et des erreurs commises un bilan constructif pour la suite. Le premier regret que nous exprimons, c'est le manque de dialogue. Tout au long de cette période, nous avons demandé à être associés à la gestion de la crise, à participer aux réflexions sur la ré-ouverture. Notre implication a été trop discrète et tardive. C'est malheureusement une illustration de l'application de la loi de transformation de la fonction publique. Loi que la FSU dénonce comme dangereuse et qui va éloigner encore un peu plus une administration de ses agents sur le terrain.

Un élément qui questionne la profession toute entière est le dispositif 2S2C. Si son intérêt est limpide dans le cadre de l'accueil des enfants dans des écoles contraintes par un protocole sanitaire, il amène une forte inquiétude concernant sa pérennisation. Au niveau des enseignant.es, cela signifie la remise en cause de leur polyvalence, cœur du métier dans le premier degré. Dans le secondaire, ce sont les enseignant.es de plusieurs disciplines qui pourraient voir leur quotidien professionnel bouleversé. Au niveau des élèves, l'idée de voir s'appliquer de façon généralisée le projet du ministre est, pour la FSU, une catastrophe pédagogique traduisant une vision archaïque du service public d'éducation. D'où notre question, qu'en est-il de l'avenir de ce dispositif ?

Nous souhaitons également aborder le projet de loi créant une fonction de directeur et directrice d'école. Nous n'allons pas ici développer notre argumentaire démontrant que cela est une mauvaise chose pour nos écoles. Vous le connaissez. Cependant, nous souhaitons, en CHSCT-D, insister sur les conséquences que cela va avoir sur les équipes enseignantes et leurs conditions de travail. En effet, la FSU est absolument convaincue que ce statut n'apportera aucune réponse aux problématiques rencontrées au quotidien dans les écoles. La présence hiérarchique, par exemple, ne semble pas efficace outre-mesure face à certains dysfonctionnements. Les fiches RSST du secondaire peuvent l'illustrer. Par ailleurs, du temps, des missions ancrées dans la vie l'école, la

reconnaissance du travail collectif, une aide pérenne et de la formation, voilà ce que demande la FSU sur la question de la direction d'école.

Enfin, bien sur, nous regrettons le départ de M.Roche. Si le contexte de crise entourant son arrivée a été extraordinaire, son départ semble montrer l'importance et la lourdeur du rôle que revêt la médecine de prévention. C'est pourquoi il est crucial que M.Roche soit remplacé au plus vite. Il semblerait d'ailleurs, il ne coûte rien de le dire, qu'il y ait assez de travail pour deux médecins.